

N° 2024 ONSSA/DCPA/DSSPA

le.....
16 JAN. 2025

Avis d'appel à manifestation d'intérêt

Objet : Mandat d'inspection vétérinaire.

Conformément à la réglementation en vigueur et notamment l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n°490-16 du 20 jounada I 1437 (29 février 2016) fixant le modèle du mandat d'inspection vétérinaire et les modalités d'octroi, de renouvellement et de retrait dudit mandat, le Directeur Général de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) informe les vétérinaires privés munis du mandat sanitaire intéressés par le mandat d'inspection vétérinaire des viandes de volailles dans les abattoirs avicoles agréés par l'ONSSA que:

1. Les abattoirs avicoles proposés par l'ONSSA pour l'octroi du mandat d'inspection vétérinaire sont consultables auprès des Directions Régionales ;
2. Les médecins vétérinaires privés intéressés doivent déposer leur demande de mandat d'inspection auprès de la **Direction Régionale de l'ONSSA** concernée par les abattoirs avicoles proposés dans le cadre du mandat d'inspection ;
3. Chaque médecin vétérinaire privé intéressé peut, seul ou en association avec d'autres vétérinaires privés, demander le mandat d'inspection dans un ou plusieurs abattoirs avicoles ;
4. Le dernier délai de dépôt de demande du mandat d'inspection des viandes de volaille est le **07 février 2025**.


ONSSA
 Pour le Directeur Général de l'ONSSA
 Pour le Directeur du Contrôle des Produits
 Alimentaires et de l'Intérim
 La Cheffe de la Division du Contrôle des Produits
 Végétaux et d'Origine Végétale
 Signé : Khadija ARIF

